

ALTAO

Une reine de Cornouaille ... à savourer



Eric et Stéphane Lozachmeur de la société Altao, entourés d'Auguste Jacq, de Créaavenir Bretagne, et de René Troalain, président de la Technopôle Quimper-Cornouaille.

Gôûter aux parfums exquis de la «Reine de Cornouaille» quand celle-ci vous y convie; une invitation qu'il ne serait pas convenable de refuser. Mais que les esprits chagrins se rassurent, ici, point de scénarios scabreux, c'est de confiture dont il est question. C'est la toute nouvelle aventure commerciale dans laquelle s'est lancée la société fouesnantaise Altao, qui en profite pour revoir ses ambitions à la hausse. Les rois du nectar de Kiwi ont désormais leur reine ...

Tout a commencé en 1972 alors que le grand-père Lozachmeur décidait de ramener de Chine son premier plan de Kiwi, dans un pays fouesnantais où l'on ne jurait que par la pomme. S'il a conquis le grand-père, le kiwi a également séduit ses descendants. Aujourd'hui, Eric et Stéphane, ses petits-fils, disposent de deux hectares de kiwi aux Vergers du Cap Coz; le petit fruit à l'épiderme couvert d'une pilosité soyeuse bénéficie ici de tous les avantages du bord de mer et notamment des 1 à 2° supplémentaires vis à vis de Quimper par exemple.

vages, rhubarbe; des fruits cueillis et épluchés à la main, cuits au chaudron, sans colorants ni conservateurs ... comme savaient le faire nos grands-mères. Ne restait plus ensuite qu'à trouver un packaging suffisamment attractif. Une tâche qui est confiée à Sophie C (pour Colnet), artiste bretonne de renom, qui gratifie les nouveaux pots de confitures de trois bigoudènes stylisées. La marque Reine de Cornouaille était née. «Le dispositif Créaavenir Bretagne aura permis d'accompagner le lancement d'une gamme de produits par la recherche, entre autres, de l'identité visuelle emprunte d'une forte image culturelle bretonne» souligne René Troalain, président de la Technopôle. L'objectif de Créaavenir est d'aider les entreprises qui démarrent ou qui se développent; en l'espace de 5 ans quelque 120 dossiers ont ainsi été examinés et plus de 400 emplois créés ou maintenus. Outre un appui logistique et marketing, les deux partenaires n'arrivent pas les mains vides : une enveloppe de 60.000 francs est accordée à la société (20.000 francs de subventions et 40.000 francs d'avance remboursable à taux zéro). De quoi bien débiter les choses.